

SAINT-DENIS, le 13 AVRIL 1978

Administration Municipale

N° 3 5 2 /SG

Le MAIRE de la VILLE de SAINT-DENIS

Chevalier de la Légion d'Honneur

à Monsieur

CONSEILLER MUNICIPAL

- SAINT-DENIS -

Monsieur et Cher Collègue ,

Je vous prie de bien vouloir assister à la TROISIEME SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL qui se tiendra à la MAIRIE de SAINT-DENIS (Salle des Délibérations) le VENDREDI 21 AVRIL 1978 à 17 H 30.

- ORDRE du JOUR -

- 1) Compte administratif du Maire et Compte de Gestion du Receveur Municipal pour l'exercice 1977 ;
- 2) Compte administratif des cantines scolaires - Exercice 1977 ;
- 3) Zone de résorption de l'HABITAT INSALUBRE de Ste-Clotilde - Actualisation et conjoncture au 31 Décembre 1977 - Modulation du prix des terrains viabilisés en fonction de la surface du lot, des emplois créés et des modalités juridiques de la cession ;
- 4) Mise en place de l'organisme chargé de l'étude du plan de référence ;
- 5) Fixation du prix de l'eau pour le 2ème trimestre 1978 ;
- 6) Exonération particulière de la taxe locale d'équipement ;
- 7) Acquisition, au titre de la Z.A.D. de Chemin Finette, d'un terrain de 1 500 m2 appartenant à Monsieur HOAREAU Maurice Bertrand, partiellement concerné par l'ouvrage d'entonnement de la Ravine des Patates à Durand ;
- 8) Acquisition, au titre de la Z.A.D., d'un terrain de 403 m2 situé 5 et 7 Rue des Limites, appartenant aux Consorts HOSPITAL ;

...../

- 9) Expropriation d'un terrain de 314 m2 cadastré section AO N° 145 et 146, sis 179 Rue Maréchal Leclerc, appartenant à Monsieur PERMALE Ramsamy, en vue de la constitution d'une réserve foncière ;
- 10) Acquisition d'un terrain de 650 M2, cadastré section AT N°43 appartenant au Département et situé à l'angle du CD 42 et de la rue du Camp Ozoux, en vue de la création d'un parking ;
- 11) Acquisition de deux terrains appartenant à Mademoiselle GRONDIN Dany et à Madame SAUTRON Jacob, nécessaires à la ZONE d'AMENAGEMENT CONCERTÉ N°1 de Moufia ;
- 12) Création d'une voie nouvelle reliant la rue Maréchal Leclerc au Boulevard Lancâstel - Acquisition d'un terrain de 360 m2 cadastré section AO N° 57, appartenant à MM. Paul et Jacques De FONDAUMIERE ;
- 13) Cession à M. Guy LEFEVRE , (maître -verrier) d'une parcelle de terrain communal de 550 m2 sis à Montgaillard ;
- 14) Construction d'un Centre municipal à MONTGAILLARD
Autorisation de solliciter de la C D C un emprunt de 600 000 francs;
- 15) Construction d'un Centre municipal à la MONTAGNE 15ème
Autorisation de solliciter de la C D C un emprunt de 600 000 Frs ;
- 16) Construction d'un Centre municipal à MOUFIA
Remise de pénalités ;
- 17) Réalisation d'un C A S E à SAINT.FRANCOIS 7ème
 - . Autorisation de solliciter une subvention de 80 000 Francs de la Jeunesse et des Sports
 - . Autorisation de solliciter une subvention de 80 000 Frs du CONSEIL REGIONAL
 - . Autorisation de solliciter un emprunt de 100 000 Frs de la CDC
 Approbation du dossier technique et autorisation de lancer l'opération ;
- 18) Réalisation de PLATEAUX VERTS à SAINT.DENIS aux lieux dits :
 - MONTAGNE 15ème
 - BRULE
 - SAIN T.FRANCOIS
 - MONTAGNE 16ème
 approbation des différents projets de réalisation
 approbation du plan de financement;
- 19) Construction du STADE de la REDOUTE ;
 Autorisation de solliciter un emprunt de 2 000 000 de Frs auprès de la C D C ;
- 20) Réalisation des travaux de l'école ANCIEN THEATRE
 - Transfert d'une subvention du Fonds Scolaire Départemental de 80 000 Frs;
- 21) Construction de 5 cl. matern. + réfectoire + logement à C. OZOUX
 " 6 cl. " + " + " à B. de BEFLES
 " 3 cl. " + " + " à MONTAGNE 16è
 " 2 cl. " + " à ST.FRANCOIS
 " 2 cl. " + " à ST.FRANC.4è

.../Construction de 2 cl. matern.+ réfectoire+1

à ST.FRANCOIS
Chemin BAPTISTE

" de 2 cl.matern. + réfectoire

à MONTAGNE 8ème

" de 4 cl. " + "

à MONTGAILLARD

" de 5 cl. " + "

au BRULE

- Approbation du programme établi
- Autorisation de solliciter une subvention du Ministère de l'Éducation Nationale
- Autorisation de prévoir un crédit de 1% du coût de la construction au budget communal
- Prévision du financement des 4/10è des honoraires de l'homme de l'art ;

22) Autorisation d'ouvrir des classes primaires dans différentes écoles de la Ville ;

23) Construction de trois logements de fonction à :

- PITON BOIS de NEFLES
- ILET QUINQUINA
- BRETAGNE GRAND CANAL
- Autorisation de solliciter de la C D C un emprunt de 150 000 Frs;

24) Aménagement des chemins de l'ILET QUINQUINA à Domenjod et BEDOT à MOUFIA - Approbation des dossiers d'appels d'offres ;

25) Aménagement des écarts
Construction de trottoirs - Approbation du dossier d'appels d'offres ;

26) Restructuration du réseau A. E. P. à la MONTAGNE -
Construction de réservoirs - Demande de remise de pénalités sollicitée par la S.B.E.G. ;

27) Dénomination des voies publiques à la Montagne ;

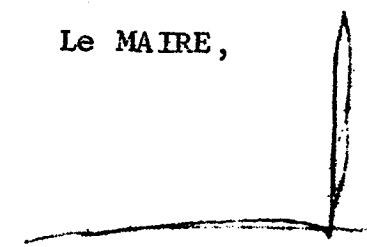
28) Passation d'avenants avec les entrepreneurs de transport assurant le ramassage scolaire à SAINT.DENIS et dans les écarts - Période comprise entre le 28 Février et Août 1978;
(ELEVES SUBVENTIONNES PAR L'EDUCATION NATIONALE)

29) Passation d'avenants avec les entrepreneurs de transport assurant le ramassage scolaire à SAINT.DENIS et dans les écarts - Période comprise entre le 28 Février et Août 1978 (ELEVES A LA CHARGE DE LA COMMUNE).

30) Validation de l'action en référé du Maire en vue d'obtenir l'exécution d'un arrêté préfectoral frappant d'insalubrité un terrain sis au n°71 Rue Roland Garros ;

31) Autorisation au Maire d'agir en justice en formant appel au jugement rendu en référé pour l'expulsion des occupants du terrain sis au n°71 de la rue Roland Garros .

Le MAIRE,



A. D. LE GROS

AFFAIRE N°32 - QUESTIONS DIVERSES

x

x

x

AFFAIRE N°32/1 - Concession des Pompes Funèbres : sanction des dépassements de tarifs pratiqués par l'entreprise concessionnaire "Réunion Outre-Mer" : fixation du montant d'une amende

AFFAIRE N°32/2 - Acquisition d'un terrain de 1 825 m2 situé 10, rue du Bassin appartenant aux consorts CARPIN, nécessaire à la réalisation du futur Boulevard de Ceinture Sud

AFFAIRE N°32/3 - Nomination de Conseillers Municipaux au groupe de travail du P. O. S.

AFFAIRE N°32/4 - Construction du collecteur frontal (refoulement) - Approbation de l'avenant n°1 au marché passé avec l'entreprise A. DODIN

x

x

x